

Au terme d'une ASSP en date du 16/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination : **Faisan**. Forme : S.A.S. Siège social : Parc Eureka, 55 rue Euclide, Immeuble Terra Verde, 34000 Montpellier. Durée : 99 ans. Objet : la Société a pour objet : la prise de participations dans toutes sociétés existantes ou à créer présentant un intérêt pour la société, notamment dans des sociétés porteuses de projets visant à produire et/ou à encourager la production d'énergies renouvelables, ayant été sélectionnée suite à un appel d'offre par la Commission de Régulation de l'Énergie et s'étant engagée à recourir à l'investissement participatif ou à la gouvernance partagée ; la réalisation de toutes prestations habituellement effectuées par les sociétés holdings en matière de gestion et d'administration des entreprises au bénéfice des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Capital : 10 €, variable avec un montant minimal initial de 10 € et un montant maximal de 8.000.000 €. Président : Enerpif, SAS au capital social de 167 152 € demeurant au 9 boulevard Sarraill à Montpellier (34000) élu pour une durée indéterminée. Directeur Général : Mr Sébastien Jammé, demeurant 1 impasse de la Moutte à Castelnau-Le-Lez (34170). Admission aux Assemblées : chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : compte tenu des règles applicables aux projets ayant fait l'objet d'un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie, les Titres de la Société ne sont pas librement transférables, tout Transfert devant être agréé par le Président de la Société. Cette procédure d'agrément s'applique à tout Transfert de Titres sauf en cas de Transfert de Titres résultant d'une succession, d'une liquidation du régime matrimonial ou d'une cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant d'un associé. Inscription au R.C.S. de Montpellier.

Au terme d'une ASSP en date du 16/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination : **Paon**. Forme : S.A.S. Siège social : Parc Eureka, 55 rue Euclide, Immeuble Terra Verde, 34000 Montpellier. Durée : 99 ans. Objet : la Société a pour objet : la prise de participations dans toutes sociétés existantes ou à créer présentant un intérêt pour la société, notamment dans des sociétés porteuses de projets visant à produire et/ou à encourager la production d'énergies renouvelables, ayant été sélectionnée suite à un appel d'offre par la Commission de Régulation de l'Énergie et s'étant engagée à recourir à l'investissement participatif ou à la gouvernance partagée ; la réalisation de toutes prestations habituellement effectuées par les sociétés holdings en matière de gestion et d'administration des entreprises au bénéfice des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Capital : 10 €, variable avec un montant minimal initial de 10 € et un montant maximal de 8.000.000 €. Président : Enerpif, SAS au capital social de 167 152 € demeurant au 9 boulevard Sarraill à Montpellier (34000) élu pour une durée indéterminée. Directeur Général : Mr Sébastien Jammé, demeurant 1 impasse de la Moutte à Castelnau-Le-Lez (34170). Admission aux Assemblées : chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : compte tenu des règles applicables aux projets ayant fait l'objet d'un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie, les Titres de la Société ne sont pas librement transférables, tout Transfert devant être agréé par le Président de la Société. Cette procédure d'agrément s'applique à tout Transfert de Titres sauf en cas de Transfert de Titres résultant d'une succession, d'une liquidation du régime matrimonial ou d'une cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant d'un associé. Inscription au R.C.S. de Montpellier.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MICHEL THOMAS, SCI au capital de 7622,45 €, Siège : 67 boulevard Exelmans 75016 Paris, 37879895 RCS Paris. Par délibération du 17/12/21, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 9 impasse Les Hauts de Sérignan 34410 Sérignan à compter du 17/12/21, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Béziers. La Société, constituée pour 60 années à compter du 25/07/90, a pour objet social acquisition entretien administration et exploitation de volume immobilier et un capital de 7 622,45 € composé uniquement d'apports en numéraire.

Au terme d'une ASSP en date du 16/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination : **Aigle**. Forme : S.A.S. Siège social : Parc Eureka, 55 rue Euclide, Immeuble Terra Verde, 34000 Montpellier. Durée : 99 ans. Objet : la Société a pour objet : la prise de participations dans toutes sociétés existantes ou à créer présentant un intérêt pour la société, notamment dans des sociétés porteuses de projets visant à produire et/ou à encourager la production d'énergies renouvelables, ayant été sélectionnée suite à un appel d'offre par la Commission de Régulation de l'Énergie et s'étant engagée à recourir à l'investissement participatif ou à la gouvernance partagée ; la réalisation de toutes prestations habituellement effectuées par les sociétés holdings en matière de gestion et d'administration des entreprises au bénéfice des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Capital : 10 €, variable avec un montant minimal initial de 10 € et un montant maximal de 8.000.000 €. Président : Enerpif, SAS au capital social de 167 152 € demeurant au 9 boulevard Sarraill à Montpellier (34000) élu pour une durée indéterminée. Directeur Général : Mr Sébastien Jammé, demeurant 1 impasse de la Moutte à Castelnau-Le-Lez (34170). Admission aux Assemblées : chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : compte tenu des règles applicables aux projets ayant fait l'objet d'un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie, les Titres de la Société ne sont pas librement transférables, tout Transfert devant être agréé par le Président de la Société. Cette procédure d'agrément s'applique à tout Transfert de Titres sauf en cas de Transfert de Titres résultant d'une succession, d'une liquidation du régime matrimonial ou d'une cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant d'un associé. Inscription au R.C.S. de Montpellier.

THIGACHRIS, SCI au capital de 1524,49 €, siège social : Chez Mr D'Acunto Christophe 3 Rue Alberto Giacometti 34110 Frontignan, RCS Montpellier : 407 503 390. Suivant délibération de l'AGE en date du 30/11/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 30/11/2021 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé comme liquidateur, M. Gérard D'ACUNTO 22 Rue de la Madeleine 34110 Frontignan avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Chez Mr D'Acunto Christophe 3 Rue Alberto Giacometti 34110 Frontignan. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier. Pour avis, le liquidateur.

Acte reçu par Me ROCHE, Notaire à Nîmes, le 29/12/2021, il a été constituée la société civile suivante. Dénomination : **SCI SG**. Siège : Lattes (34970) 30 avenue des Flamants Roses. Durée : 99 années. Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Capital social : 700.000,00 €. Apport immobilier : immeuble sis à Lattes (34970) 30 avenue des Flamants Roses, valeur 700.000,00 €. Gérants : Mr Guillaume ETIENNE, demeurant à Lattes (34970) 30 avenue des Flamants ; Mme Sylvaine ENIMIE, demeurant à Lattes (34970) 30 avenue des Flamants Roses. Clause d'agrément : unanimité des associés pour toutes cessions. Immatriculation au RCS de Montpellier. Pour avis et mention, Me ROCHE, Notaire.

FGTRANS, SAS au capital de 30 000,00 €. Siège social : 17 rue du Chasselas Lot le Clos Saint-Roch 34480 Puissalicon 823 501 465 RCS Béziers. D'un PV de l'associé unique et Président du 01/01/2022, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/01/2022, de Puissalicon (34) 17 rue du Chasselas Lot le Clos Saint-Roch, à Vendres (34) ZAE Via Europa, 5 rue de Stockholm. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : ancienne mention : le siège social est fixé à Puissalicon (34) 17 rue du Chasselas, Lot le Clos Saint-Roch. Nouvelle mention : le siège social est fixé à Vendres (34) ZAE Via Europa, 5 rue de Stockholm. Dépôt légal au GTC de Béziers.

J.V.H. GARRIDO, Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 15 000 €. Siège social : 8 avenue des Sergents 34300 Le Cap d'Agde 528 333 974 RCS Béziers. L'Assemblée générale ordinaire réunie le 22.10.2021, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Patricia GARRIDO Y SAEZ de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 22.10.2021. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Béziers.

Au terme d'une ASSP en date du 16/12/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination : **Cacatoès**. Forme : S.A.S. Siège social : Parc Eureka, 55 rue Euclide, Immeuble Terra Verde, 34000 Montpellier. Durée : 99 ans. Objet : la Société a pour objet : la prise de participations dans toutes sociétés existantes ou à créer présentant un intérêt pour la société, notamment dans des sociétés porteuses de projets visant à produire et/ou à encourager la production d'énergies renouvelables, ayant été sélectionnée suite à un appel d'offre par la Commission de Régulation de l'Énergie et s'étant engagée à recourir à l'investissement participatif ou à la gouvernance partagée ; la réalisation de toutes prestations habituellement effectuées par les sociétés holdings en matière de gestion et d'administration des entreprises au bénéfice des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Capital : 10 €, variable avec un montant minimal initial de 10 € et un montant maximal de 8.000.000 €. Président : Enerpif, SAS au capital social de 167 152 € demeurant au 9 boulevard Sarraill à Montpellier (34000) élu pour une durée indéterminée. Directeur Général : Mr Sébastien Jammé, demeurant 1 impasse de la Moutte à Castelnau-Le-Lez (34170). Admission aux Assemblées : chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : compte tenu des règles applicables aux projets ayant fait l'objet d'un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie, les Titres de la Société ne sont pas librement transférables, tout Transfert devant être agréé par le Président de la Société. Cette procédure d'agrément s'applique à tout Transfert de Titres sauf en cas de Transfert de Titres résultant d'une succession, d'une liquidation du régime matrimonial ou d'une cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant d'un associé. Inscription au R.C.S. de Montpellier.

THIGACHRIS, SCI au capital de 1524,49 €, siège social : Chez Mr D'Acunto Christophe 3 Rue Alberto Giacometti 34110 Frontignan, RCS Montpellier : 407 503 390. Suivant délibération de l'AGE en date du 30/11/2021, après avoir entendu le rapport du liquidateur, l'Assemblée a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, M. Gérard D'ACUNTO, demeurant 22 Rue de la Madeleine, 34 110 Frontignan et l'a déchargé de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2021. Les comptes seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier. Pour avis, le liquidateur.

Institut Français d'Occitanie, SAS en liquidation, au capital de 10 000 €. Siège social : 168 place Jacques Mirozou, 34000 Montpellier. Siège de liquidation : 39 rue de la Valfère 34000 Montpellier, 841 639 800 RCS Montpellier. L'AGO réunie le 31/12/2020 au 39 rue de la Valfère 34000 Montpellier a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Véronique RICHARD, demeurant 39 rue de Valfère 34000 Montpellier, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de Montpellier, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Aux termes d'un ASSP établi à Béziers en date du 06/01/2022, il a été constituée une SARL présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination : **TERRA MAR IMMOBILIER**. Siège social : 134 rue Brocadienne, Béziers (Hérault). Objet : agences immobilières, transaction, location, gestion, syndie, construction, achat et location terrains. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000 €. Gérance : Carole BLEHS, demeurant 134 rue de Brocadienne, Béziers (Hérault), Damien BLEHS, demeurant 134 rue de Brocadienne, Béziers (Hérault). Immatriculation : au RCS de Béziers.

Aux termes d'une AGE en date du 15/12/2021, l'actionnaire unique et président de la SASU **RENOUVEAU**, SASU au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Montpellier n°898 897 780 a décidé de transférer le siège social du 19 rue Rigaud 34000 Montpellier au 13 chemin du château 30170 Fressac, à compter du 15/12/2021. En conséquence, l'article 4 des statuts sera modifié. La société sera désormais immatriculée au RCS de Nîmes.

Suivant PV de l'AGE du 03/01/2022, l'associé de la SARL SBI au capital de 50 000 €, RCS 888312402 Siège 533 rue Jupiter Batiment B Numéro 21 34990 Juvignac a constaté la démission de Mr EL HMMARI Bilal des fonctions de gérant. La gérance sera assurée par Mr MEMENAR Majlis, Lajos demeurant 135 rue Antoine Vallot 34000 Montpellier, et a décidé de transférer le siège social de la société au 424 avenue Jean Prouvé 30900 Nîmes. Radiation R.C.S Montpellier.

Maître Pierre Yves RACAUD
Avocat associé de la SELARL PORCARA RACAUD
Avocat au Barreau d'ALES
2 rue Salvador Allende 30100 ALES - Tél 04 66 78 81 99

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Sur la commune de CENDRAS (Gard) 686 Route de la Grand Combe D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION Elevée d'un étage sur rez-de-chaussée, d'une surface habitable de 81,90 m2 édifiée sur une parcelle de terre Cadastre SECTION A N° 1282 LIEUDIT LES PLANTERS d'une contenance de 3a 70ca MISE A PRIX DE : 51 700,00 € Cinquante et un mille sept cents euros Outre frais ADJUDICATION FIXEE AU

MARDI 15 FEVRIER 2022 A 15H30
A l'audience des ventes du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALES, 3 place Henri BARBUSSE - 30100 ALES.
Visite des lieux effectuée par Me COLOMBIER Huissier de Justice à ALES LE LUNDI 31 JANVIER 2022 de 15H00 à 16H00 (sur place).
Enchères uniquement par ministère d'Avocat inscrit au barreau d'ALES.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- au Greffe du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE d'ALES, où le cahier des conditions de vente est déposé sous le numéro 21/00017.

- ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant : SELARL PORCARA RACAUD, Avocat au Barreau d'ALES demeurant 2 rue Salvador Allende 30100 ALES - Tél 04.66.78.81.99

Glouglou & Cie, SAS en liquidation, au capital de 5 000 €. Siège social et siège de liquidation : 18, Ter chemin de la Pinède 34400 Verargues, 821 326 162 RCS Montpellier. Aux termes d'une décision en date du 31/10/21, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/21 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Sandra DUBREJUCQ, demeurant 18, Ter chemin de la Pinède, 34400 Verargues, ancienne Présidente de la Société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 18, Ter chemin de la Pinède 34400 Verargues. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Montpellier, en annexe au RCS. Pour avis, Le Liquidateur.

Aux termes d'un ASSP en date à Lansargues du 5/01/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : **INVEST FAIRISE**. Siège social : 1 Bis, impasse des rosiers, 34130 Lansargues. Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mr Laurent FAIRISE demeurant 1 Bis, impasse des rosiers 34130 Lansargues. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de Montpellier.

CLEAN ENTRETEN, SARL transformée en SAS au capital de 7 622,45 €. Siège social : 14, avenue du Mas de Garric 34140 Méze. 353 909 609 RCS Montpellier. En date du 15-12-2021, l'AGE, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 €. Associé aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M. Daniel PRADAT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : Président de la société : M. Daniel PRADAT, demeurant 63, rue Tomaso Albinoni, 34110 Frontignan.

ASSP du 07/01/2022 création SAS REALIZPRO 84 rue Maurice Béjart 34080 Montpellier, objet : maçonnerie générale, clé en main, aménageur fonction, maîtrise d'ouvrage déléguée, promotion immobilière, activité de marchand de biens. Durée 99 ans, capital 1000€. Agrément préalable des cessions d'actions. Président : M. Clément KAYCAN 15 rue du Sirocco 34130 St Aunes. RCS Montpellier.

SCI MAURY AM ET ALEX S.C.I. au capital de 400 Euros. Siège social : 24 Allée de Marignan 34000 Montpellier RCS 500 219 803. Avis de clôture de la liquidation. L'Assemblée de clôture de la liquidation de la SCI MAURY AM ET ALEX s'est réunie le 31 décembre 2021 sur convocation de Madame Anne Marie MAURY LEPETIT, liquidateur au 24 Allée de Marignan, 34000 Montpellier. Cette assemblée, ayant approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif présenté, donne au liquidateur quitus de l'exécution de son mandat. Les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Montpellier. La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier. Pour avis, la gérance.

Par acte authentique du 01/01/2022, il a été constituée une SASU à capital variable dénommée **TRADE & CONSULTING KI**. Siège : T&C - KL. Siège social : chez Laetitia FRUTOS - chemin des Dames bat 2 - 34590 Marsilargues. Capital : 100,00 €. Capital minimum : 100,00 €. Capital maximum : 1.000.000,00 €. Objet : Achats et ventes de gros et détail, conseils et accompagnements aux particuliers, professionnels et entreprises, enseignement, traductions, interprète, marketing et marketing digital, création de pages web et graphique, services aux professionnels et particuliers, restaurations véhiculaires, restauration immobilières, investissements. Président : M. Kévin LESTRAIT, chemin des Dames - bat 2 - 34590. Admission aux assemblées et droits de vote : Les associés, le commissaire aux comptes titulaire et le Président, s'il n'est pas l'auteur de la convocation, sont convoqués en assemblée par tous moyens écrits 8 jours calendaires au moins avant la date de la réunion. Lorsque tous les associés sont présents ou représentés, l'assemblée peut valablement se réunir sans délai. Dans ce cas, le commissaire aux comptes doit être présent ou avoir indiqué qu'il a été dûment informé de ladite assemblée mais qu'il n'est pas en mesure d'y participer. L'assemblée est présidée par le Président. A défaut, l'assemblée élit son Président de séance. Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix, de sorte que le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Le vote transmis par chacun des associés est définitif. Tout associé qui s'abstient d'émettre un vote sur une résolution ou ne transmet pas son vote dans le délai indiqué ci-dessus en cas de consultation écrite est réputé avoir émis un vote négatif sur la résolution proposée. Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, qu'après obtention de l'agrément des associés, donné par décision collective adoptée à la majorité des droits de vote détenus par les associés présents, représentés ou prenant part au vote par tout autre moyen. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Montpellier.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 janvier 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **"SCI 33 ROUGET DE LISLE"**. Forme : Société civile immobilière. Capital : 500 €, par apports en numéraire. Siège : 36 rue Yvan Beck 34200 Sète. Objet : Gestion d'immeuble. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la rénovation, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Gérant : Monsieur DEBZA Karim, gérant de société, né le 17 juillet 1980 à Sète (Hérault), de nationalité française, demeurant : 36, rue Yvan Beck 34200 Sète, nommé par assemblée générale ordinaire du 3 janvier 2022 pour une durée illimitée. Cession de parts : Les cessions à des personnes non associées autres que le conjoint, les ascendants, les descendants du cédant, sont soumises à l'agrément des associés représentant plus des trois quarts du capital social. Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Montpellier. Pour avis, la gérance.

TREMA
LE POINT SUR VOS DROITS

STATION SUCREE SAS au capital de 1000 €. Siège social : 9, rue des Carmes du Palais 34000 Montpellier. RCS de Montpellier 891 279 937. La décision unanime des associés du 22/12/2021 a pris acte de la démission des fonctions de directeurs généraux de M. Jonathan MORRIS, Mme Sabrina ARTAZA et Mme Sofia GUARRACINO à compter du 22/12/2021, sans remplacement. Modification au RCS de Montpellier.